

POLITIQUE QUALITÉ - 2026 – 2030

CFTL-TRANS'FORMATION place la qualité de ses prestations, la satisfaction de ses bénéficiaires et partenaires ainsi que la son activité.

Notre politique qualité pour la période 2025–2030 s'articule autour des engagements suivants :

1. Répondre aux besoins des bénéficiaires et du marché

Nous nous engageons à identifier et analyser les besoins de nos bénéficiaires, entreprises partenaires et acteurs du secteur afin de proposer des formations adaptées aux réalités professionnelles, aux évolutions des métiers et aux exigences réglementaires.

Nous veillons à adapter les parcours, les contenus et les modalités pédagogiques aux objectifs et aux profils des bénéficiaires.

2. Garantir la qualité de nos formations

CFTL-TRANS'FORMATION s'engage à proposer des formations structurées, actualisées et conformes aux référentiels et réglementations applicables.

Nous développons nos propres ressources et supports pédagogiques, conçus et actualisés par notre équipe pédagogique, dans le respect des droits de propriété intellectuelle.

Nous mettons à disposition des bénéficiaires et des équipes pédagogiques les moyens matériels, numériques et pédagogiques nécessaires au bon déroulement des formations.

3. Maintenir et développer les compétences de nos équipes

Nous sélectionnons nos formateurs et intervenants au regard de leurs compétences professionnelles et pédagogiques.

Nous veillons au maintien et au développement régulier de leurs compétences, notamment au regard des évolutions réglementaires, techniques, pédagogiques et professionnelles de nos secteurs d'activité.

Cette exigence s'applique également aux intervenants et sous-traitants participant à la réalisation de nos prestations.

4. Respecter nos obligations réglementaires

CFTL-TRANS'FORMATION veille au respect permanent des exigences légales, réglementaires et contractuelles applicables à ses activités ainsi que des conditions liées à ses agréments, habilitations, autorisations et certifications.

Nous nous engageons notamment à maintenir les conditions nécessaires au respect du Référentiel National Qualité et des exigences propres aux formations réglementées que nous dispensons.

5. Favoriser l'accessibilité et l'égalité d'accès à la formation

Nous veillons à favoriser l'accès à nos formations pour tous les publics et à étudier les possibilités d'adaptation des parcours pour les personnes en situation de handicap ou présentant des besoins spécifiques.

Lorsque cela est nécessaire, nous mobilisons les ressources et partenaires permettant de rechercher des solutions adaptées.

6. Assurer une information claire et un accompagnement administratif efficace

Nous nous engageons à communiquer une information accessible, précise et actualisée concernant nos formations, leurs objectifs, leurs prérequis, leurs modalités, leurs délais d'accès, leurs tarifs et leurs résultats.

Nos équipes assurent un accompagnement administratif des bénéficiaires et des entreprises tout au long du parcours de formation.

7. Mesurer la qualité et les résultats de nos prestations

Nous évaluons régulièrement la satisfaction de nos bénéficiaires, clients, formateurs et partenaires.

Nous suivons également les résultats de nos formations au travers d'indicateurs pertinents tels que l'assiduité, les abandons, la satisfaction, les résultats aux évaluations et examens ainsi que, lorsque cela est applicable,

l'insertion ou l'évolution professionnelle des bénéficiaires.

Ces données contribuent au pilotage de notre activité et à l'identification de nos axes de progrès.

8. Inscrire notre organisme dans une démarche d'amélioration continue

Les évaluations, réclamations, difficultés rencontrées, résultats obtenus, retours des bénéficiaires et équipes ainsi que les évolutions réglementaires et professionnelles sont analysés afin de définir et suivre des actions d'amélioration.

Notre politique qualité constitue ainsi un engagement permanent et évolutif et non une simple obligation documentaire.

Engagement de la Direction

En ma qualité de Président de CFTL-TRANS'FORMATION, je m'engage personnellement à porter cette politique qualité et à veiller à son application au sein de l'organisme et de ses établissements.

Je m'engage à mettre à disposition des collaborateurs, formateurs et intervenants les ressources nécessaires à l'accomplissement de leurs missions et à favoriser le développement de leurs compétences.

Je veille à ce que la qualité des prestations, la satisfaction des bénéficiaires, le respect de nos obligations réglementaires et l'amélioration continue constituent des priorités partagées par l'ensemble des collaborateurs et sous-traitants de CFTL-TRANS'FORMATION.

Cette politique est communiquée aux équipes, régulièrement évaluée et révisée lorsque l'évolution de notre activité, de nos objectifs ou de notre environnement le nécessite.

Luc GRZESIAK
Président
CFTL-TRANS'FORMATION

